

RÔLES ET MISSIONS DRJ

CNJ / DTN • mai 2020

LE DÉLEGUÉ RÉGIONAL JEUNES

Le Délégué Régional Jeunes (DRJ) est :

- Un éducateur titulaire du diplôme de moniteur actif reconnu pour ses compétences ;
- Un membre du comité directeur du Comité Régional (COREG) ;
- Un membre de l'équipe technique régionale (ETR).
- Un relais incontournable entre :
 - Le COREG et la commission nationale jeunes de la fédération française de cyclotourisme ;
 - Le COREG et les délégués départementaux jeunes (DDJ) ;
 - Le COREG et les clubs qui accueillent des jeunes avec ou sans structures jeunes déclarées.

RÔLES

Les rôles du DRJ sont :

- Animer la commission jeunes du COREG ;
- Animer le réseau des DDJ et des structures jeunes ;
- Encourager le développement de la pratique des jeunes au sein des clubs dans le respect du projet de la fédération et notamment du projet éducatif fédéral jeunes ;
- Coordonner au travers de la commission les activités jeunes du COREG, en particuliers :
 - Organiser le concours régional d'éducation routière (CRER) ;
 - Organiser les critères régionaux route et Vtt ;
 - Organiser la présence du COREG à la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes (SNEJ) ;
- Impulser toutes rencontres spécifiques jeunes entre les clubs ou les départements ;
- Transmettre les informations de la commission nationale jeunes aux DDJ et aux responsables des structures jeunes ;
- Entretenir des relations privilégiées avec le Délégué Régional à la Formation (DRF) ;
- Être le référent auprès des clubs sur tous les points liés à la réglementation et au fonctionnement des structures jeunes ;
- Valider et assurer le suivi des agréments des structures jeunes (création, renouvellement) ;
- Veiller à l'application des règlements fédéraux au sein des clubs du COREG ;
- Transmettre aux clubs et aux CODEPS toutes les informations fédérales liées à la pratique jeunes (aides financières ou matérielles, règlements, nouveaux dispositifs, organisations, etc...) ;
- Être une force de proposition sur les évolutions de la conduite des activités jeunes.

MISSIONS

Les principales missions du DRJ sont :

- **Organiser le concours régional d'éducation routière**
 - Objectifs :

Les enjeux liés à la sécurité routière, ainsi que le respect du partage de la route font partie des conditions de bases essentielles permettant d'assurer la sécurité des enfants sur la route.

A cela viennent s'ajouter l'apprentissage du vélo, tels que la maîtrise de la bicyclette en toutes circonstances, la sensibilisation des enfants ou règles théoriques et pratiques de circulation, la connaissance des dangers ainsi que la disposition des enfants à respecter et à adopter un comportement adapté aux exigences du trafic.

Dans ce contexte, le COREG fait vivre un programme d'étude sur l'éducation routière pour les jeunes, avec une sensibilisation et une reconnaissance à la crédibilité du concept pour les institutionnels, les collectivités, le public et les écoles.

- **Organiser les critères régionaux route et Vtt**
 - Objectifs :

Le critérium du jeune cyclotouriste est un jeu sportif et éducatif, destiné à encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme. Il permet d'évaluer leur progression, leur niveau, leur capacité à pratiquer en toute autonomie.

Le niveau régional permet de sélectionner les jeunes qui représenteront la région au critérium national pendant la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes (SNEJ).

- **Organiser la présence du COREG à la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes**

- Objectifs :

La SNEJ vient valider les apprentissages acquis durant les activités menées aux seins des structures jeunes du COREG, que ce soit au travers des critères route et Vtt ou du brevet d'éducation routière pour les plus jeunes.

Elle permet aux jeunes de vivre au travers de la pratique du vélo un temps de loisirs et de participer aux activités éducatives de la fédération. Elle favorise le développement de l'autonomie en découvrant un département sur le plan touristique et culturel en plaçant la sécurité au cœur des activités.

Elle permet de s'approprier les valeurs citoyennes du cyclotourisme (respect des règles, respect de l'autre et la solidarité) en favorisant les échanges et rencontres entre les jeunes des différentes régions.

- **Présenter une équipe régionale lors du concours national d'éducation routière par équipe**

- Objectifs :

Ce concours par équipes permet aux régions de valoriser les apprentissages sur la sécurité routière en sélectionnant au sein de leurs structures les jeunes qui vont la représenter.

Cette rencontre inter région est également un moment privilégié d'échanges entre responsables éducation routière et la commission nationale jeunes.

- **Accompagner les structures jeunes pour organiser des rencontres interclubs ou interdépartementales**

- Objectifs :

Ces rencontres doivent permettre :

- Un partage d'expériences et de cohésion ;
- De finaliser des apprentissages en faisant l'objet d'une évaluation en rapport avec le carnet de progression jeunes ;
- De découvrir une activité sportive et culturelle ;
- De provoquer le plaisir et l'envie de prolonger l'activité ;
- De susciter la mise en place d'une autre séquence d'apprentissage à l'école.

- **Etablir un compte rendu annuel d'activité avec transmission à la commission nationale jeunes**

- Objectifs :

Ce compte-rendu permet, à la commission nationale jeunes, d'avoir une visibilité sur les activités au sein du COREG et être en capacité de mieux accompagner le DRJ.